

Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro du document

12/262282/1398816

I.2 Type d'opérateur

- Operateur
 Groupe d' opérateurs

I.3 Opérateur

SAS MOULIN BIOVEZOU

ZA LA PLAINE
 12290 PONT DE SALARS
 France

I.4 Organisme de contrôle

ECOCERT FRANCE SAS

FR-BIO-01
 Lieudit Lamothe Ouest,
 32600 L' Isle Jourdain
 France

I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

PRÉPARATION

I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

- (A) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux
 - production biologique, sauf durant la période de conversion
- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l' aquaculture, destinés à l' alimentation humaine
 - production de produits biologiques

II.1 Répertoire des produits

Produits du travail des grains

Farine de blé	Biologique
Farine de maïs	Biologique
Farine de maïs toasté	Biologique
Farine de sarrasin	Biologique
Farine de seigle	Biologique
Farine d'épeautre	Biologique
Graines de petit épeautre décortiquées	Biologique
Polenta de maïs	Biologique
Semoules de blé dur	Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

20/05/2022 - L'Isle Jourdain
 Le Directeur Général,
 Thierry STOEDZEL

Signature



I.8 Validité

Certificat valide du **17/05/2022** au **31/03/2024**

L' authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet www.ecocert.fr

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite



Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro du document

12/262282/1398816

I.2 Type d'opérateur

- Operateur
 Groupe d' opérateurs

I.3 Opérateur

SAS MOULIN BIOVEZOU
ZA LA PLAINE
12290 PONT DE SALARS
France

I.4 Organisme de contrôle

ECOCERT FRANCE SAS
FR-BIO-01
Lieudit Lamothe Ouest,
32600 L' Isle Jourdain
France

Produits du travail des grains

Semoules de blé tendre
Semoules de maïs
Semoules de maïs toasté
Sons de céréales

Biologique
Biologique
Biologique
Biologique

II.5 Informations sur les activités réalisées par l' opérateur en tant que sous-traitant réalisant l' activité ou les activités pour le compte d' un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l' activité ou des activités effectuées

Procédés

Mouture de céréales

Réalisation d' une activité en tant que sous-traitant pour un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l' activité

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

20/05/2022 - L'Isle Jourdain
Le Directeur Général,
Thierry STOEDZEL

Signature



I.8 Validité

Certificat valide du **17/05/2022** au **31/03/2024**

L' authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur notre site internet www.ecocert.fr

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

